

LE GRAND ORAL, épreuve terminale du baccalauréat

VADEMECUM actualisé novembre 2023

Textes ministériels de référence :

- Notes de service du 27-07-2021 parues au B.O. spécial n°31 du 26 août 2021, applicables à compter de la session 2022 du baccalauréat pour l'épreuve orale terminale (dite épreuve du Grand oral), telle que définie par les arrêtés du 16 juillet 2018 relatifs aux épreuves du baccalauréat général et du baccalauréat technologique.

Note de service du 27-7-2021 (NOR : MENE2121379N)

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121379N.htm>

Note de service du 27-7-2021 (NOR : MENE2121378N)

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121378N.htm>

- Note de service du 26-9-2023 parue au B.O. n°36 du 28 septembre 2023, applicables à compter de la session 2024 concernant la modification de l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale des voies générale et technologique

Baccalauréats général et technologique (**Note de service du 26-9-2023**)

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2323117N>

SOMMAIRE

1. Qu'est-ce que le grand oral?.....	2
2. Comment se déroule le grand oral ?.....	2
3. Comment est évalué le grand oral ?	2
4. Qui prépare les élèves au grand oral ?.....	3
5. Quelle planification pour accompagner les élèves ?	3
6. Comment préparer concrètement les élèves au grand oral ?	4
7. Quels sujets choisir pour un grand oral ?.....	5
8. Quelles sont les spécificités du Grand Oral?.....	6
9. Quelles sont les points de vigilance concernant le Grand Oral à garder en mémoire?	7
Quelques références pour aller plus loin :	8
Comité de pilotage académique à contacter :	8
ANNEXES	9
Annexe 1 : Grille d'évaluation.....	9
Annexe 2 : Propositions d'organisation	10
Annexe 3 : Comparatif Soutenance orale du DNB et Grand Oral du Baccalauréat	10

1. Qu'est-ce que le grand oral?

Rappel de la présentation du Grand Oral sur Eduscol en 2020 :

« L'épreuve du « **Grand oral** » est l'une des épreuves terminales de l'examen du baccalauréat. Elle est obligatoire pour tous les candidats qui présentent l'épreuve dans les mêmes conditions. Elle a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permettra aussi d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives. »

2. Comment se déroule le grand oral ?

Durée : 20 minutes

Préparation : 20 minutes

L'épreuve se déroule en 2 temps :

- Pendant 10 minutes, le candidat présente la question choisie et y répond. Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation. Le candidat peut conserver pendant l'exposé le support réalisé pendant le temps de préparation s'il le souhaite.
- Ensuite, pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat et évalue la solidité de ses connaissances et ses compétences argumentatives. Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de première et terminale.

3. Comment est évalué le grand oral ?

Le jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste.

Déroulé de l'épreuve :

- Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale. Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie
- Le jury choisit une de ces deux questions préparées par le candidat.
- Le candidat a 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et créer s'il le souhaite un support qu'il peut conserver ou donner au jury ; ce support n'est pas évalué.

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. Il peut s'appuyer sur la grille indicative de l'annexe 1 des notes de service (**NOR : MENE2121379N** et **NOR : MENE2121378N**). Cette grille est également disponible en annexe 1 de ce Vadémécum.

L'épreuve est notée sur 20 points.

Coefficient : 10 pour la voie générale et 14 pour les séries technologiques.

4. Qui prépare les élèves au grand oral ?

Toutes les disciplines contribuent à la préparation du grand oral en favorisant, dès que possible, la pratique des différentes formes d'oral en classe. La construction des compétences orales est une responsabilité partagée.

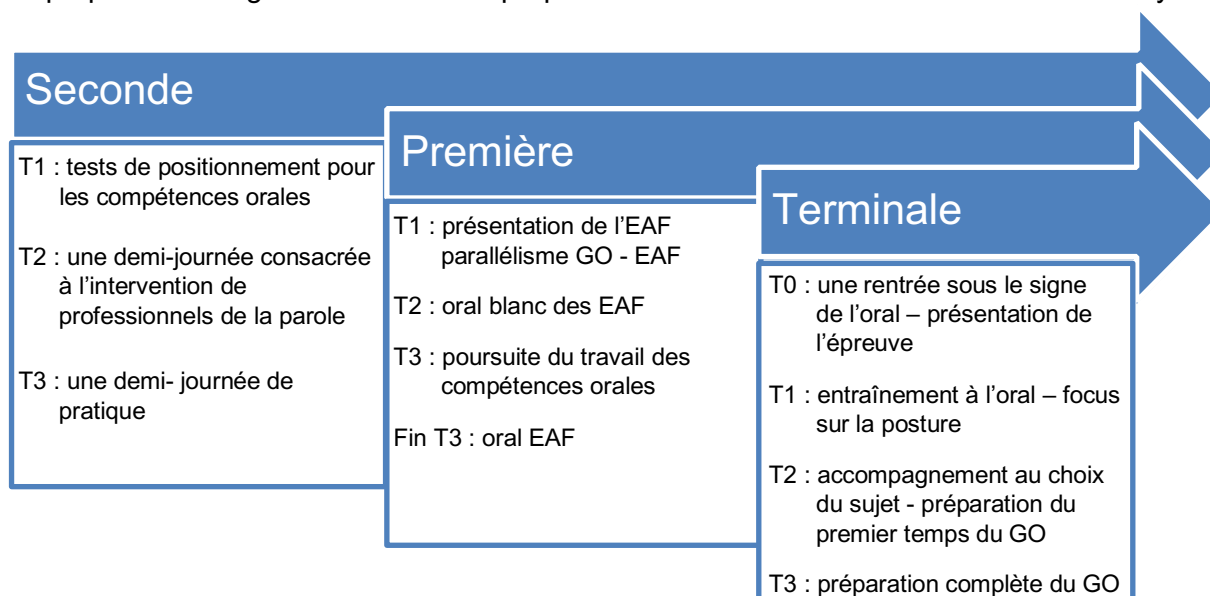
Les enseignants de spécialité sont plus particulièrement impliqués dans la préparation au grand oral. Ils aident au choix des deux questions, accompagnent la démarche nécessaire pour les traiter, contribuent au développement des compétences oratoires.

5. Quelle planification pour accompagner les élèves ?

Il est fortement recommandé de préparer les élèves dès leur entrée au lycée. Chaque professeur peut au sein de sa discipline débiter l'entraînement des élèves en classe de Seconde et de Première. En procédant ainsi, les élèves confortent progressivement leurs compétences et s'approprient les critères de réussite de l'épreuve finale.

Il est donc utile d'inscrire la préparation du grand oral dans un calendrier précis depuis la classe de seconde. La tenue d'un carnet de bord est un outil permettant de prendre conscience de leurs progrès et des compétences à travailler.

Une proposition d'organisation de cette préparation au Grand oral sur les trois années du lycée :



En Seconde :

- Premier trimestre (T1) : à la suite des résultats des tests de positionnement oraux (voir le lien en fin de ce document), accompagnement personnalisé à mettre en place et début de la tenue du carnet de bord des compétences orales ; cibler une ou deux compétences à travailler en priorité.
- T2 : Intervention de professionnels de la parole en lien avec l'orientation : (organisation d'un forum des métiers de la parole ou organisation de la venue de professionnels dans l'EPL) orthophoniste, représentant, politicien, avocat, journaliste, professeur...
- T3 : temps de pratique individuelle ou collective évaluée de manière formative à partir de la grille prévue pour les tests de positionnement de seconde afin de prendre conscience des progrès effectués pour les compétences ciblées en priorité.

→ Voir annexe 2

En Première, utilisation plus exhaustive de la grille prévue pour les tests de positionnement de seconde.

- Travail différencié et priorisé de l'ensemble des compétences attendues (personnalisation grâce au carnet de bord).
- Dans les 8h des spécialités conservées : recherche de questions sur les programmes de Première à titre d'entraînement.

En classe de Terminale :

La préparation du grand oral doit commencer le plus tôt possible et la planification de temps forts est recommandée afin de sensibiliser rapidement et de mobiliser tous les élèves.

Voici une proposition d'organisation annuelle en classe de terminale :

- ❖ **Dès les premières semaines → Présentation du programme de l'épreuve**
 - Présentation au sein de chaque spécialité des thèmes et des enjeux de chaque thématique de terminale.
 - Présentation de l'épreuve, des textes officiels, des attendus de l'épreuve.
 - Présentation du calendrier de préparation du Grand oral avec les temps forts et les étapes de travail.
- ❖ **Au cours du premier trimestre : → Accompagnement au choix du sujet**
 - Accompagnement à la formulation d'une question problématisée.
 - Présentation par chaque élève de ses objectifs de recherche.
 - Entraînement de présentations orales au sein des disciplines (présentation orale d'un exercice, d'une correction, d'une notion de cours).
 - Travail sur la coordination corporelle : entraînement du corps, entraînement de la respiration, entraînement de la voix.
- ❖ **Au cours du second trimestre → Préparation du premier temps du Grand oral**
 - Formalisation du lien entre enseignement de spécialité et questions choisies.
 - Explicitation des étapes d'élaboration de l'argumentation.
 - Prestations orales individuelles de volontaires sur le premier temps du Grand oral.
- ❖ **Au cours du troisième trimestre → Préparation à l'épreuve complète du Grand oral**
 - Anticipation/Réflexion sur les questions possibles sur le second temps de l'épreuve.
 - Entraînement individuel sur l'épreuve dans sa totalité.
 - Évaluation par les pairs à l'aide de la grille indicative ministérielle.
 - Passation fin juin.

Suggestions complémentaires :

- Mobilisation du référent culture : planification et préparation des temps forts, en lien avec la DAAC.
- Interventions de professionnels : journalistes, avocats, comédiens, professeurs de théâtre, élèves des enseignements de théâtre, professionnels de la parole (orthophoniste...) couplées à un travail autour des compétences figurant dans la grille d'évaluation indicative.
- Création en conseil pédagogique d'une progression concertée sur les trois années.

6. Comment préparer concrètement les élèves au grand oral ?

Chaque élève choisit les questions à traiter et prépare son grand oral avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves. La tenue d'un carnet de bord en version papier ou numérique (incluant des enregistrements par exemple) permet de garder les traces des différentes étapes dans l'élaboration de la réponse à la question posée, puisque le jury doit pouvoir comprendre les raisons du choix du sujet et les étapes qui ont conduit à l'élaboration de l'argumentation présentée à l'oral.

Il est conseillé :

- d'analyser de manière explicite et avec les pairs les discours oraux des élèves lors des mises en situation disciplinaires en s'appuyant sur des attendus de formation précis en lien avec les fondamentaux de l'oral (de la grille d'évaluation des tests de positionnement en seconde pour l'oral à la grille indicative de l'épreuve orale terminale) ;
- de mettre en place une progressivité de l'apprentissage de l'oral de la seconde à la terminale et ainsi assurer un *continuum* en s'appuyant sur les apprentissages de l'élève depuis le collège (oral du diplôme national du brevet notamment comme le montre le tableau comparatif en annexe 3) et en recourant à des outils numériques d'enregistrement ;
- de ritualiser dans toutes les disciplines des situations d'apprentissage de l'oral dès la seconde et tout au long du lycée jusqu'à l'organisation éventuelle d'un grand oral blanc, ce qui passe par une analyse concertée, en conseil pédagogique par exemple, de ces rituels afin de rendre visibles les compétences langagières mises en œuvre ;
- de problématiser tous les enseignements en invitant les élèves à développer une posture de questionnement quelle que soit la discipline, dès la classe de seconde ;
- d'explicitier conjointement la notion de « question vive » ou « question socialement vive » pour créer une culture commune dans le but d'accompagner au mieux les élèves ;
- d'impliquer les projets fédérateurs E.A.C. construits avec la DAAC qui gagneront à s'inscrire pleinement avec les intervenants professionnels dans cette dynamique de préparation.

7. Quels sujets choisir pour un grand oral ?

Les élèves doivent préparer deux questions pour lesquelles le B.O. n°2 du 13 février 2020 précise : « Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément soit abordés de manière transversale ». Plusieurs combinaisons sont par conséquent envisageables :

- Une question sur la spécialité 1 + une sur la spécialité 2
- Une question sur l'une des deux spécialités et une question transversale
- Deux questions transversales

Les questions choisies mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Il ne s'agit pas de réciter un point de cours mais plutôt de développer une argumentation. Les questions vives de sciences ou de société sont adaptées à l'exercice du grand oral. Il pourra être utile de :

- tisser au fil de l'eau, par une collaboration entre élèves et entre élèves et enseignant, la formulation des deux questions, en identifiant un temps de découverte, un temps de maturation et un temps de développement, de sélection et d'approfondissement des réponses apportées.
- développer ce parcours de questionnement durant les enseignements de spécialité, en les croisant et en les liant avec les questionnements issus d'autres disciplines, de clarifier peu à peu et de développer les réponses apportées, tout en améliorant simultanément la posture et l'attitude de l'élève qui les présente.
- de prévoir un entretien individuel d'une demi-heure entre un professeur et un élève qui en éprouve le besoin afin de formaliser plus précisément les deux questions envisagées. Un espace/temps réel ou virtuel est envisageable pour cet "entretien personnalisé".

8. Quelles sont les spécificités du Grand Oral ?

❖ Pour les séries générales

- Pour la **spécialité “sciences de l'ingénieur”**, le programme publié au B.O. prévoit un projet obligatoire de 48h, organisé en classe de terminale, à destination de tous les élèves. Il est précisé que “ce projet sert de support aux élèves qui choisissent les sciences de l'ingénieur pour soutenir l'épreuve orale terminale”. Par conséquent, si l'élève choisit de faire porter l'une des 2 questions du grand oral sur la spécialité SI prise individuellement, celle-ci sera nécessairement étudiée et développée dans le cadre de ce projet. En revanche, pour les questions “transversales” aux 2 spécialités, le projet ne sera pas l'unique cadre de problématisation de la question.
- Si la question traitée concerne l'enseignement de **spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales**, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie (mais pas en totalité), dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat. Dans le cas d'un usage des deux langues pendant l'épreuve, il faut éviter la confusion et donc le mélange de langue pour le candidat comme pour les examinateurs. Dans ce cadre, une utilisation par « blocs » peut être envisagée :
 - Début de la présentation de la question en français afin de faciliter la compréhension de l'examinateur non spécialiste ; suite et fin de la présentation en langue de spécialité ;
 - Première moitié de l'échange en langue de spécialité ; seconde moitié de l'échange en français

❖ Pour les séries technologiques

Les questions traitées s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la **réalisation d'une étude approfondie**. Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.

Il est nécessaire d'accompagner l'élève en amont du choix de son étude en série technologique, afin de s'assurer que le projet est suffisamment large, complet (voire complexe) pour donner lieu par la suite à une mise en question adaptée.

- **Pour la série STI2D**, 2 spécialités sont étudiées en terminale : Innovation Ingénierie et Développement Durable (2I2D), ainsi que Physique-Chimie et Mathématiques. Les questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. L'étude approfondie correspond au projet de 2I2D mené en classe de terminale.
- **Pour la série STMG**, l'étude approfondie peut correspondre au projet de STMG tel que mené jusqu'alors en classe de terminale ou à tout autre exercice pédagogique adapté aux exigences de l'épreuve. Cette étude conduite dans le cadre des enseignements de spécialité, prioritairement en management, sciences de gestion et numérique (notamment en enseignement spécifique) mobilise également des savoirs issus de l'enseignement de spécialité droit et économie.
- **Pour la série STL**, Ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. L'étude approfondie correspond au projet technologique mené en classe de terminale.

L'épreuve du grand oral doit permettre au candidat :

- d'apprécier les enjeux des questions retenues via un objet de formation à la fois opérationnel et analytique, conduit de manière progressive ;
- de développer des compétences langagières, d'argumentation et d'éloquence.

9. Quelles sont les points de vigilance concernant le Grand Oral à garder en mémoire ?

Prévoir un calendrier : nécessité de planifier des temps forts et une progressivité dans le travail des compétences orales

Choix du sujet : éviter les questions de cours, choisir une question vive qui se prête à l'argumentation

Implication de chaque élève : même si le travail de préparation est collectif, l'épreuve finale est individuelle

Absence de support de type diaporama lors du premier temps de l'épreuve. Le candidat peut toutefois rédiger un support pendant son temps de préparation et le présenter au jury. Par ailleurs, il peut utiliser le tableau à disposition dans la salle, si cela constitue une aide à sa prise de parole mais devra veiller à donner toute la priorité à son interaction avec le jury

Composition du jury : il est composé de deux personnes dont une non spécialiste. Le propos des candidats doit être accessible aux deux examinateurs.

Gestion de l'hétérogénéité des élèves : différenciation indispensable de la préparation et de l'accompagnement.

Questions transversales : si l'une des questions choisies convoque les deux spécialités du candidat, il faut veiller à ce que chacune contribue à la résolution de la question de manière équilibrée, pour qu'aucune des deux spécialités ne soit pas instrumentalisée par l'autre (la dimension culturelle de la langue devra par exemple être convoquée si le candidat en voie générale décide de s'exprimer dans une autre langue que le français). Le jury évaluera la pertinence du croisement des deux spécialités.

Oral de spécialité et Grand Oral : les candidats ne devront pas présenter la même chose à l'oral de leur spécialité et au grand oral (théâtre, langue vivante)

Prestation de l'élève : la parole du grand oral n'est pas du théâtre. Le candidat doit rester naturel et travailler le contenu de sa prestation. Les compétences évaluées ne se limitent pas à l'art oratoire. Il ne faut pas distinguer le fond et la forme : cette épreuve est un tout.

Grille d'évaluation indicative : il ne s'agit pas d'évaluer une deuxième fois les connaissances disciplinaires : le grand oral permet d'évaluer des compétences multiples (qualités oratoires, argumentatives...), parmi lesquelles les savoirs disciplinaires ne représentent qu'une partie des attendus, il convient d'évaluer également et la consistance de l'argumentation et la qualité de la prestation

Élèves à besoins éducatifs particuliers : adaptations prévues (voir annexe 2 des notes de service de référence)

Quelques références pour aller plus loin :

- ✓ Tests de positionnement pour les compétences orales à l'entrée en seconde avec la grille d'évaluation :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Tests_de_positionnement_2de/27/0/RA19_Lyce_e_GT_TestsPo_2nde_FRA_compétences_orales_1183270.pdf
- ✓ La page dédiée au Grand Oral du portail de la pédagogie de Nancy-Metz :
<https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/grand-oral/>
- ✓ Des ressources complémentaires sur Eduscol (réflexions didactiques et pistes pédagogiques pour préparer les élèves) :
 - Plan de formation Grand Oral :
<https://eduscol.education.fr/cid153457/plan-de-formation-grand-oral.html>
 - Foire aux questions ministérielle (évolutive- version actuelle d'octobre 2022) :
<https://eduscol.education.fr/media/3420/download>
 - Ressource de l'IGESR : <https://eduscol.education.fr/media/3896/download>
 - La page du Ministère destinée aux lycéens :
<https://eduscol.education.fr/cid149452/presentation-du-grand-oral.html>

Comité de pilotage académique à contacter :

Isabelle Bellucci, IA-IPR de lettres

✉ isabelle.bellucci@ac-nancy-metz.fr

Sandrine Lada, IA-IPR de mathématiques

✉ sandrine.lada@ac-nancy-metz.fr

Adeline Saverna, IA-IPR d'anglais

✉ adeline.saverna@ac-nancy-metz.fr

Romuald Tomasini, IA-IPR de sciences et techniques industrielles

✉ romuald.tomasini@ac-nancy-metz.fr

Marianne Wojcik, IA-IPR de sciences de la vie et de la terre

✉ marianne.wojcik@ac-nancy-metz.fr

ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'évaluation

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très insuffisant	<p>Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation.</p> <p>Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.</p>	<p>Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.</p>	<p>Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.</p>	<p>Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.</p>	<p>Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.</p>
Insuffisant	<p>La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde.</p> <p>Vocabulaire limité ou approximatif.</p>	<p>Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.</p>	<p>Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.</p>	<p>L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.</p>	<p>Début de démonstration mais raisonnement lacunaire.</p> <p>Discours insuffisamment structuré.</p>
Satisfaisant	<p>Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté.</p> <p>Le candidat parvient à susciter l'intérêt.</p>	<p>Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.</p>	<p>Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances</p>	<p>Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.</p>	<p>Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.</p>
Très satisfaisant	<p>La voix soutient efficacement le discours.</p> <p>Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.).</p> <p>Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.</p>	<p>Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.</p>	<p>Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.</p>	<p>S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.</p>	<p>Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.</p>

Annexe 2 : Proposition d'organisation

Tout au long du lycée, pour développer les compétences orales, il peut être proposé de réaliser un "petit oral" sur un sujet qui intéresse les élèves, à présenter devant un "jury" composé de pairs qui utilisent des critères de réussite explicites pour évaluer la prestation (comme dans un jeu de rôles). A cet effet, la grille d'évaluation proposée pour le test de positionnement de début de seconde pour les compétences orales peut être utilisée

<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Proposition complémentaire: entraîner les élèves à la prise de parole en continu et en interaction

Les fiches suivantes proposent des sujets pour que les professeurs qui le souhaitent puissent organiser avec leurs élèves de seconde un test sur l'oral en production : prise de parole en continu et interaction.

- [Principes, modalités de passation et évaluation des compétences orales](#)
- [Propositions de sujets avec un support image](#)
- [Propositions de sujets avec un support question](#)

Annexe 3 : Comparatif Soutenance orale du DNB et Grand Oral du Baccalauréat

	Soutenance orale du DNB Fin de 3^{ème}	Grand oral du Baccalauréat Fin de terminale
Thématique, discipline convoquée	Un des quatre parcours ou un E.P.I. (Enseignement pratique interdisciplinaire)	Enseignements de spécialité
Type de discours	Principalement descriptif	Prioritairement argumentatif
Modalités de travail	Préparation collective possible, oral collectif possible	Préparation collective possible, oral nécessairement individuel
Évaluation	Grille nationale	Grille nationale
Support	Oui	Le candidat peut élaborer un support pendant la phase de préparation de 20 minutes.
Poids de l'oral	100 points (12,5% du total du DNB)	Coefficient 10 en voie générale (10% du total du baccalauréat) Coefficient 14 en voie technologique (13,3% du total)